

MOTION
PROPOSEE PAR LE COLLECTIF DES ELUS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
PYRENEES AUDOISES CONTRE L'ABANDON DU SMUR DE LA HAUTE VALLEE DE L'AUDE A
QUILLAN.

Monsieur le Préfet,

Voici deux ans maintenant, que le dispositif d'interventions d'urgence, organisé par l'hôpital de Carcassonne, montre au public son inefficacité et ses défaillances graves, pour lesquelles la vie et la survie de nos concitoyens de la Haute Vallée de l'Aude (HVA) et des Pyrénées Audoises, est mise en danger véritable. Au cours de l'été 2017, un habitant de la HVA a perdu la vie en raison de cette désorganisation du dispositif audois d'intervention d'urgence SAMU/SMUR, qui semble devenir chronique.

Les élus de la HVA, poussés par la population qui ne comprend pas et n'accepte pas ces défaillances alors que la loi impose à l'État le même traitement des citoyens devant l'accès aux services d'urgence, se doivent d'intervenir auprès de vous, représentant du gouvernement, pour agir en leur faveur. Ils vous demandent d'interférer au plus haut niveau afin que cesse cet abandon de la HVA. Oui, abandon. Car depuis plusieurs années, nous observons le retrait régulier de la présence de l'État en haute vallée. Avec, en plus la défaillance médicale, ceci est inadmissible, irresponsable et passible des tribunaux pour non-assistance à personnes en danger !

L'État abandonne près de 15 000 habitants, et 4 fois plus en été avec les touristes et les visites, à leur sort. Sauve qui pourra ! Nous ne pouvons plus accepter les bras ballants ce retrait de l'État, ce désintéressement de l'avenir de notre terroir. Car cet état de fait nuit aux soins de nos aînés, au développement économique et touristique de notre communauté de communes. Qui viendrait s'installer en HVA dans ce marasme médical ?

Les élus et la population s'interrogent : où sont les responsables ? Qui va assumer la responsabilité de cet abandon ? La question est posée. Car rien, jusqu'à présent n'a abouti pour assurer la continuité du service du SMUR de Quillan-Haute vallée. Située en zone montagne notre HVA et nos Pyrénées Audoises, nécessitent une adaptation du dispositif des urgences médicales.

Pour pallier les insuffisances actuelles, nous vous proposons les solutions suivantes :

- 1 – faire assurer la permanence par des infirmiers ou infirmières du SAMU, accompagnés d'un ambulancier de l'hôpital. Le service de garde est effectué sur le site de Quillan ;
- 2 – en cas d'absence du médecin correspondant SAMU, il est proposé de faire appel aux médecins libéraux du territoire, aux médecins de l'hôpital Limoux-Quillan ou à des médecins retraités ou autres... sur le principe du volontariat.

Pour les médecins, il s'agira d'avoir un règlement en ce qui concerne les assurances professionnelles.

Pour l'avenir, car il faut envisager dès aujourd'hui un futur dispositif bien établi et serein. Les élus de la HVA demandent que soit créé, dès le mois de septembre, un groupe de travail pour trouver et élaborer une solution pérenne à cette situation devenue vitale pour la population de la HVA.

Si une solution pérenne n'est pas trouvée, les Conseillers départementaux, les Présidents de communautés de communes concernés, les Maires et Elus, excédés par cette situation sont prêts à déposer plainte contre l'État pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui.

Souhaitant la mise en œuvre très rapide des solutions temporaires proposées, nous vous remercions de votre attention et souhaitons une mise en place rapide du groupe de travail proposé.

Veillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.